

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU BASSIN AUTERIVAIN  
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	39	44

**N° 51/2019**

**OBJET : Budget Annexe ZAE Lotissement ERIS de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain Haut-Garonnais - Arrêté des comptes de l'exercice 2018 - Approbation du compte de gestion dressé par Madame COHEN Danielle, Trésorière d'Auterive**

**L'an deux mille dix-neuf et le 26 mars à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 19 mars 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Geneviève PAUBERT, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Joël CAZAJUS, Michel COURTIADÉ, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, René MARCHAND, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Michel ZDAN.

**ABSENTS AVEC PROCURATION :** M<sup>me</sup> Nadine BARRE donne procuration à M. Philippe FOURMENTIN, M. Jean CHENIN à M<sup>me</sup> Pierrette HENDRICK, M. Patrick CASTRO à M. Pascal TATIBOUET, M. Gilles COMBES à M<sup>me</sup> Danielle TENSA, M<sup>me</sup> Sabine PARACHE à M. Michel COURTIADÉ.

**ABSENTS :** Messieurs Jean DELCASSE, Serge MARQUIER et René PACHER.

**ABSENTS EXCUSES :** Monsieur Sébastien VINCINI.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Madame Joséphine ZAMPESE a été nommée secrétaire de séance.**

Après s'être fait présenter :

- l'exécution du budget primitif de l'exercice 2018, du budget ZAE lotissement ERIS,
- le détail des dépenses effectuées et recettes encaissées,
- les bordereaux de titres de recettes,
- les bordereaux de mandats,
- le compte de gestion dressé par Madame la Trésorière accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et du passif,

Après s'être assuré que Madame la Trésorière a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Le Conseil Communautaire :

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, au titre de l'exécution du budget annexe ZAE Lotissement ERIS ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

**DECLARE** que le compte de gestion 2018 du budget Lotissement ERIS dressé par Madame COHEN Danielle, Trésorière d'Auterive, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves ;

**APPROUVE**, à l'unanimité de ses membres, le dit compte de gestion dont les dispositions principales sont rappelées en annexe à la présente délibération.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
Serge BAURENS